

**DEMANDE DE CREDIT POUR LE RENOUELEMENT DU PARC
INFORMATIQUE ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE GESTION
ELETRONIQUE DE DOCUMENTS (GED)**

AU CONSEIL COMMUNAL DE BULLET

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le préavis a pour but de remplacer le parc informatique qui comprend trois postes fixes, un portable, le serveur ainsi que le réseau (WLAN).

Situation actuelle :

Les postes de travail sont anciens et ne garantissent plus la fiabilité nécessaire à une utilisation professionnelle. Ceux-ci sont équipés de logiciels achetés au coût par coût, au fil des années. Ainsi les systèmes sont différents et les mises à jour pas toujours possibles.

Dès lors, la municipalité propose de remplacer l'intégralité du parc informatique communal.

Serveur :

Il s'agit d'un serveur avec une capacité de stockage plus importante et surtout compatible avec le futur système de gestion électronique des documents (GED). Est compris dans le contrat un service de maintenance sur 5 ans (durée de l'amortissement).

Poste de travail :

Les trois postes ainsi que le portable seront équipés par un même système d'exploitation ainsi qu'avec des applications similaires et adaptées.

Réseau

Dans le but de sécuriser le réseau (LAN-WAN) les firewalls ainsi que les filtres et anti-virus sont remplacés.

Le préavis a également pour but d'intégré une gestion de document (GED).

La GED est un système permettant de numériser, de classer et de rechercher tout document relatif au ménage communal.

L'acquisition des documents numérisés pourra se faire au travers de l'informatique (mail document word etc.) de la photocopieuse par le scannage des dossiers en cours et des archives.

L'archivage numérique de tous les documents sera effectué selon le plan d'archivage existant. Ainsi les documents pourront être retrouvés rapidement en fonction d'une recherche basée sur le contenu (yc reconnaissance de caractère), les thèmes, les dates et en fonction des intervenants.

Parc informatique

3 postes individuels		4'700.-
1 portable		2'100.-
1 serveur		6'700.-
M.O. pour les postes	9.00h	1'500.-
M.O. serveur	24.00h	3'900.-
M.O. réseau	6.00h	1'000.-
Wlan firewall		1'700.-
Divers licences		1'200.-
Divers et imprévus		1'000.-
<i>Total informatique HT</i>		<i>23'800.-</i>
Gestion électronique de documents		
Support et main d'œuvre		9'000.-
<i>Total GED HT</i>		<i>9'000.-</i>
Total avec TVA ((23'800+9'000) 8%)		35'400.-



Fondée sur l'exposé ci-dessus, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE BULLEZ,

- vu le préavis municipal N°22 / 2013 concernant la demande de crédit pour le renouvellement du parc informatique et l'installation d'un système de gestion électronique de documents (GED)
- oui le rapport de la commission des finances,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- **d'autoriser** la Municipalité à procéder au remplacement du parc informatique et à la mise en place du nouveau système de gestion (GED),
- **d'accorder** un crédit de CHF 35'400.-, un compte au bilan sera ouvert à cet effet,
- **de financer** ce crédit par un emprunt bancaire aux meilleures conditions du moment,
- **d'amortir** l'investissement de Chf 35'400.- sur une période de 5 ans.



Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 7 octobre 2013

Au nom de la Municipalité :
Le Syndic :  La Secrétaire : 
J.-F. Paillard  M. Thévenaz

Délégué municipal : MM St. Guex et J.-F. Paillard